



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle par apprentissage

Réseaux et Télécommunications
spécialité

Réseaux Sans Fil et Sécurité



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 31 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



Age du jeune	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 ans à moins de 21 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

Réseaux Sans Fils et Sécurité

Installation, maintenance, gestion et commercialisation de systèmes de télécommunications et de réseaux

Alternance : 19 sem. de cours / 33 sem. en entreprise

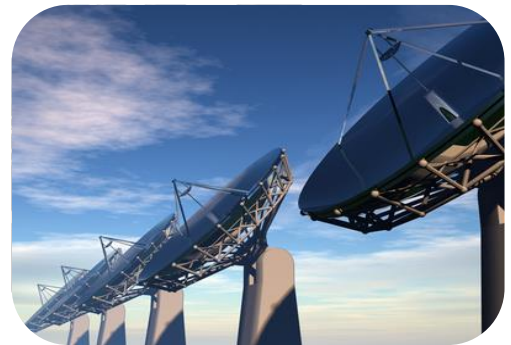
MÉTIERS VISÉS



- Administrateur systèmes et réseaux,
- Responsable d'exploitation,
- Consultant,
- Architecte réseaux et architecte de systèmes de communication et d'information,
- Responsable maintenance pour les infrastructures de réseaux ou de télécommunications,
- Technico-commercial.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Conception de réseau informatique (intranet ou extranet), de réseau téléphonie sans fil,
- Equipements d'interconnexion (routeurs, commutateurs, pare-feu),
- Risques et vulnérabilité des réseaux sans fil,
- Protocoles de sécurité.



ADMISSION

- **L2** : Science pour l'ingénieur, Mathématique / Informatique,
- **DUT** : Réseaux et Télécommunications, Génie Electrique et Informatique Industrielle,
- **BTS** : Electrotechnique, Domotique, Systèmes électroniques, Services Informatiques aux Organisations.



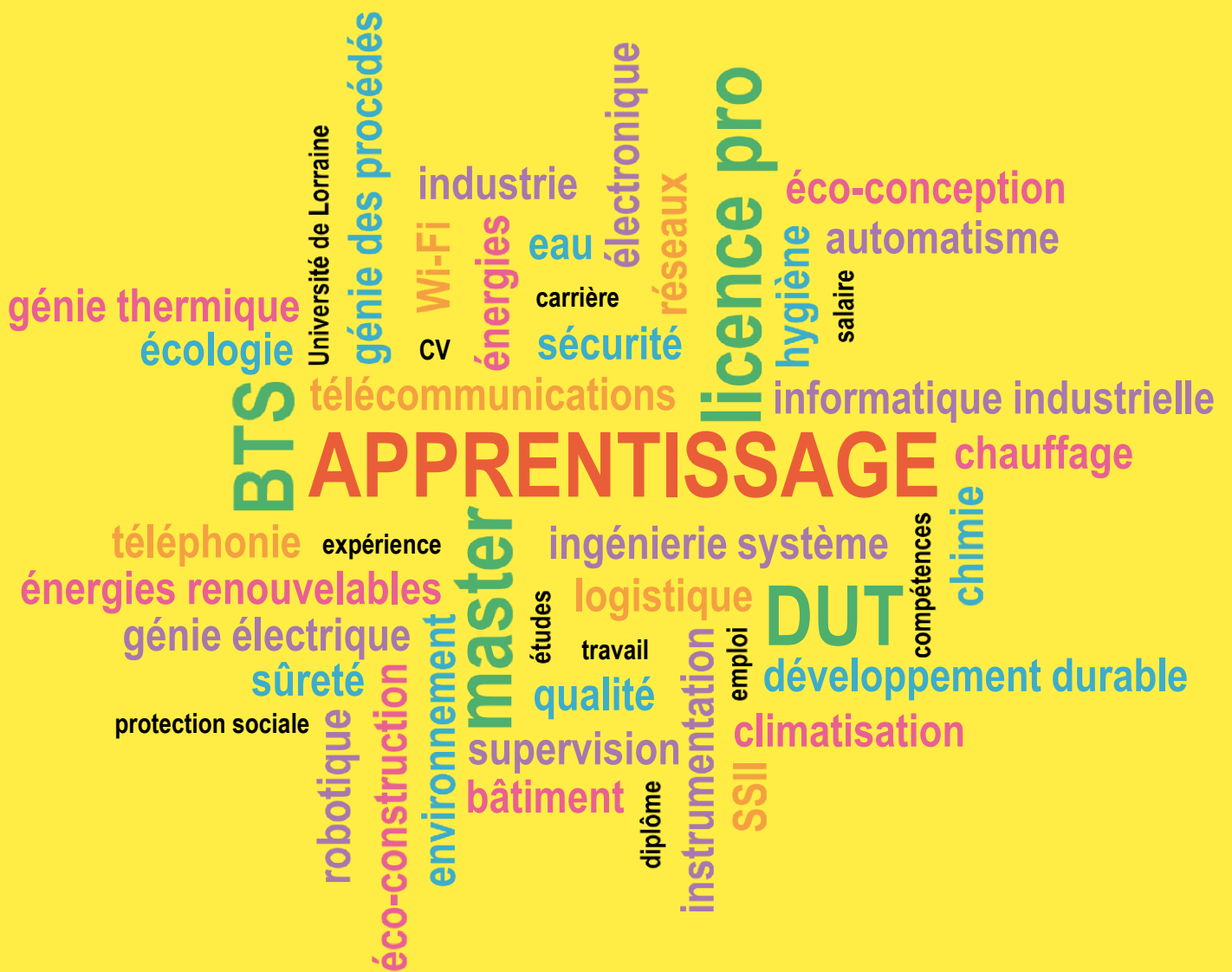
UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

IUT Nancy-Brabois
Réseaux et Télécommunications

Contact pédagogique 03 83 68 25 40

Contact apprentissage 03 72 74 04 20

candidat.rsfs@cfa-univ-lorraine.fr



Centre de Formation d'Apprentis

Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
 03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr

www.cfa-univ-lorraine.fr

